

Séance ordinaire du Conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 14 avril 2020 à 19h à huis clos, sous la présidence de Madame la maire, Madame Sonia Fontaine.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
Robert Kennedy – district #2
Vicky Cloutier – district #3
Patrick Beauchamp – district #4
Barbara Legault – district #5
Tony Victor – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption du procès-verbal du 10 mars 2020
- 3.- Adoption des comptes à payer au 31 mars 2020

ADMINISTRATION

- 4.- Vente pour taxes 2020/adjudication d'immeubles/mandat
- 5.- COVID-19/taxes municipales et mutations immobilières/modification temporaire du taux d'intérêt/adoption
- 6.- Offre d'achat d'un immeuble/autorisation de signature

LOISIRS

- 7.- Politique de développement des collections de la bibliothèque municipale La Sablière de Pointe-Calumet/aide financière et mandataire
- 8.- CalumAide/barrages routiers/autorisation

VOIRIE

- 9.- Travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue/acquisition de palplanches/autorisation de paiement
- 10.- Travaux de réfection de la 48^e Avenue (entre la rue André-Soucy et la piste cyclable)/plans et devis/mandat
- 11.- Travaux de végétalisation et aménagement de placettes sur la digue entre la 13^e et la 18^e Avenue/mandat

HYGIÈNE DU MILIEU

- 12.- Remplacement de la génératrice (préachat) de la station de pompage 32^e Avenue/adoption de la soumission

SÉCURITÉ

- 13.- Rapport annuel 2019/Service de sécurité incendie/adoption
- 14.- Travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue (Phase I) et entre la 25^e et la 32^e Avenue (Phase II)/demande d'autorisation au MDDELCC

- 15.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 16.- Communication de Madame la maire
- 17.- Communication des conseillers
- 18.- Période de questions
- 19.- Levée de la séance

20-04-059 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Vicky Cloutier

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-04-060 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MARS 2020

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE le procès-verbal du 10 mars 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-04-061 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 MARS 2020

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Barbara Legault

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 31 mars 2020 au montant de 45 071,74 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 31 mars 2020 au montant de 890 959,01 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-04-062 VENTE POUR TAXES 2020/ADJUDICATION D'IMMEUBLES/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE le Conseil municipal de Pointe-Calumet autorise l'adjudication, en faveur de la Municipalité, de tous les immeubles pour lesquels il n'y aura pas preneur lors de la vente pour taxes par la M.R.C. de Deux-Montagnes et, par conséquent, mandate Mme Linda Binette, directrice générale adjointe et trésorière, à représenter la Municipalité lors de cette vente qui aura lieu à une date ultérieure, et ce, après la fin du confinement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COVID-19/TAXES MUNICIPALES ET MUTATIONS IMMOBILIÈRES/
MODIFICATION TEMPORAIRE DU TAUX D'INTÉRÊT/ADOPTION

20-04-063

ATTENDU QUE le règlement 493-19 pourvoyant à l'imposition de taxes municipales pour l'année 2020 prévoit que les soldes impayés portent intérêts au taux annuel de 15%;

ATTENDU QUE l'article 481 de la *Loi sur les cités et villes* ou 981 du *Code municipal du Québec* permet au Conseil de fixer un taux d'intérêt autre par résolution;

ATTENDU les circonstances exceptionnelles liées au COVID-19, la Municipalité de Pointe-Calumet désire alléger le fardeau fiscal de ses contribuables en modifiant le taux d'intérêt;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Tony Victor

QUE le taux d'intérêt sur les soldes impayés sur les comptes de taxes exigibles pour l'échéance du 17 avril 2020 et impayés à ce jour, soit de 0% par an et que la déchéance de terme prévue à l'article 5 du règlement 493-19 ne s'applique pas sur les soldes impayés venant à échéance à cette date;

QUE le taux d'intérêt sur les soldes impayés sur tout droit sur les mutations immobilières soit de 0% par an, et ce, pour la période du 24 mars au 17 juin 2020;

QUE le Conseil municipal entérine cette décision et que ce taux soit maintenu jusqu'au 17 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OFFRE D'ACHAT D'UN IMMEUBLE/AUTORISATION DE SIGNATURE

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

20-04-064

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DE LA
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LA SABLIÈRE DE POINTE-CALUMET/
AIDE FINANCIÈRE ET MANDATAIRE

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE le Conseil municipal dépose au Ministère de la Culture et des Communications, une demande d'aide financière dans le cadre de l'Aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes et maintienne également la politique de développement des collections de la bibliothèque nouvellement mise à jour, ainsi que le cadre d'évaluation et d'élagage qui y est intégré, selon les prérequis du Ministère de la Culture et des Communications;

038

DE DÉSIGNER Madame Brigitte Lessard, directrice de la bibliothèque La Sablière, en tant que personne responsable et interlocutrice de la Municipalité dans le cadre de cette demande;

DE CONFIRMER l'engagement de la Municipalité de Pointe-Calumet à financer la totalité du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-04-065 CALUMAIDE/BARRAGES ROUTIERS/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Patrick Beauchamp
Et APPUYÉ par Barbara Legault

D'AUTORISER l'organisme CalumAide, à faire des barrages routiers le 20 juin 2020, dans le cadre de leur collecte de fonds.

Les barrages routiers se feront aux endroits suivants :

- Intersection de la Montée de la Baie et rue André-Soucy;
- Intersection rue André-Soucy et 48^e Avenue;
- Intersection 38^e Rue et 59^e Avenue;
- Intersection 38^e Rue (piste cyclable) et 13^e Avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-04-066 TRAVAUX DE CONFORTEMENT ET DE REHAUSSEMENT DES DIGUES ENTRE LA 13^E ET LA 18^E AVENUE ET DE LA 25^E AVENUE/ACQUISITION DE PALPLANCHES/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Barbara Legault

D'AUTORISER le paiement au montant de 28 145,46 \$ (taxes incluses), à la firme NUCOR Skyline, lequel représente le paiement pour l'acquisition de palplanches, dans le cadre des travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue.

La présente dépense est assumée en partie, par le règlement d'emprunt 492-19 ainsi que par les subventions accordées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-04-067 TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA 48^E AVENUE (ENTRE LA RUE ANDRÉ-SOUCY ET LA PISTE CYCLABLE)/PLANS ET DEVIS/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels datée du 19 mars 2020 de la firme Groupe Civitas Inc., pour la préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux de réfection de la 48^e Avenue (entre la rue André-Soucy et la piste cyclable), pour un montant forfaitaire de 37 500 \$ (taxes en sus).

039

La présente dépense est assumée par un règlement d'emprunt, dans le cadre du programme de travaux TECQ 2019-2023, afin d'atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-04-068

TRAVAUX DE VÉGÉTALISATION ET AMÉNAGEMENT DE PLACETTES SUR LA DIGUE ENTRE LA 13^E ET LA 18^E AVENUE/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Patrick Beauchamp
Et APPUYÉ par Tony Victor

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels datée du 13 avril 2020 de la firme WSP Canada Inc., dans le cadre des travaux de végétalisation et aménagement de placettes sur la digue entre la 13^e et la 18^e Avenue, pour un montant forfaitaire de 65 893 \$ (taxes en sus).

La présente dépense est assumée en partie, par le règlement d'emprunt 492-19 ainsi que par les subventions accordées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-04-069

REMPLACEMENT DE LA GÉNÉRATRICE (PRÉACHAT) DE LA STATION DE POMPAGE 32^E AVENUE/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions par invitation, dans le cadre du remplacement de la génératrice (préachat) de la station de pompage 32^e Avenue;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Option 1 – Interrupteur de transfert avec contournement :

Le Groupe Roger Faguy Inc.	37 100,00 \$
Drumco Énergie Inc.	39 009,18 \$
Wajax Génératrice Drummond	40 989,48 \$

Option 2 – Interrupteur de transfert sans contournement :

Le Groupe Roger Faguy Inc.	32 900,00 \$
Drumco Énergie Inc.	33 909,96 \$
Wajax Génératrice Drummond	36 336,07 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Le Groupe Roger Faguy Inc., s'est avérée la plus basse conforme, pour chacune des options;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE l'Option 1 – Interrupteur de transfert avec contournement, au montant de 37 100,00 \$, de la firme Le Groupe Roger Faguy Inc., pour le remplacement de la génératrice (préachat) de la station de pompage 32^e Avenue, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT ANNUEL 2019/SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE/ADOPTION

20-04-070

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Vicky Cloutier

D'ADOPTER le rapport annuel 2019 du Service de sécurité incendie de la
Municipalité de Pointe-Calumet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-04-071

TRAVAUX DE CONFORMEMENT ET DE REHAUSSEMENT DES DIGUES
ENTRE LA 13^E ET LA 18^E AVENUE (PHASE I) ET ENTRE LA 25^E ET LA
32^E AVENUE (PHASE II)/ DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDELCC

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

D'ATTESTER QUE la firme WSP Canada Inc. est autorisée, par le biais
des mandats qui lui ont été confiés, à signer toute demande de certificat
d'autorisation ou d'autorisation au ministre du Ministère du Développement
durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en
vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des Forêts, de la
Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la
faune, et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi
sur la qualité de l'environnement pour les travaux suivants :

PHASE I : Finaliser les travaux de confortement et de rehaussement des
digues entre la 13^e et la 18^e Avenue en cours, végétaliser la digue côté du lac des
Deux Montagnes, tel qu'exigé par le Ministère des Pêches et Océans ainsi
qu'aménager l'espace afin d'en faire un lieu de détente pour les citoyens;

PHASE 2 : Rehausser le mur de béton existant, aménager de nouveaux
ouvrages de protection entre la 25^e et la 32^e Avenue et ainsi que du côté Ouest de
la Municipalité, près de la Marina.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

COMMUNICATION DE MADAME LA MAIRE

COMMUNICATION DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

041

LEVÉE DE LA SÉANCE

20-04-072

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Vicky Cloutier

QU'À 19h25, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, maire

CHANTAL PILON, directrice générale